



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Réaménagement du réseau routier cantonal

Un nouveau tunnel et une route à rénover pour sécuriser le tronçon entre Vuiteboeuf et Sainte-Croix

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit d'ouvrage de 35,1 millions de francs pour réhabiliter un tronçon de la route cantonale qui mène à Sainte-Croix. Planifiés en 2024 pour une durée de 4 ans, les travaux permettront de garantir la sécurité et la fluidité du trafic dans ce secteur accidentogène, notamment par la réalisation d'un tunnel sous le hameau du Château. Des mesures permettant de se déplacer en train à prix réduit accompagneront le chantier lors des fermetures ponctuelles de la route, la première année.

La route cantonale reliant Yverdon-les-Bains au Balcon du Jura (RC 254) constitue une liaison importante entre la France et la Suisse, avec une fréquentation moyenne de 5'550 véhicules par jour, dont une centaine de poids lourds et une vingtaine de deux-roues.

A l'heure actuelle, le tronçon concerné – situé entre le lieu-dit du « Grand-Contour » et « Le Rocher », à l'entrée de la ville de Sainte-Croix – est à géométrie variable, avec une largeur de route parfois insuffisante, sans voie de dépassement, qui rend difficile le croisement des véhicules. De nombreux virages en épingle pèjorent par ailleurs la visibilité du tracé. Huit accidents recensés en moyenne par année confirment la nécessité de travaux afin d'améliorer l'état général du tronçon et des ouvrages, fortement dégradés, et garantir ainsi la sécurité des usagers et usagères.

D'une longueur de 3.7 kilomètres, le projet de réhabilitation prévoit notamment la correction géométrique et l'entretien de la chaussée, la création d'une voie de dépassement alternée, la rénovation des murs de soutènement ou leur remplacement par de nouveaux ouvrages et la sécurisation des parois rocheuses le long du tracé. Parmi les mesures phares, la réalisation d'un tunnel de 180 mètres, sous le lieu-dit « Le Château-de-Sainte-Croix », permettra d'éliminer le contour dangereux du Château, de diminuer le bruit routier pour les riveraines et riverains et d'améliorer la qualité de l'air. Un tronçon de la route de contournement actuelle sera remis à la Commune de

Sainte-Croix et sera en partie réaménagé avec la création d'un itinéraire alternatif dédié aux cyclistes et aux piétons.

Durant toute la durée du chantier, l'accès à Sainte-Croix et au Château-de-Sainte-Croix sera garanti et le trafic maintenu via une gestion par feux et par tronçons isolés. Afin d'assurer la sécurité des usagères et usagers, des fermetures ponctuelles de la route seront programmées durant la première année. Ces dernières seront coordonnées avec la compagnie de transports publics Travys afin de pouvoir garantir une alternative efficace via le rail, notamment grâce au déploiement d'une mesure tarifaire permettant de circuler en train à prix réduit. Pour les automobilistes, des déviations seront proposées via Mauborget ou Bulet.

Pour rappel, le projet avait fait l'objet d'une demande de crédit accordé par le Grand Conseil en mai 2019 qui a permis de mener les études d'avant-projet et de projet, les procédures d'autorisation, ainsi que l'appel d'offres pour les travaux de génie civil. Le projet a été mis à l'enquête publique en mai 2022. Sous réserve des procédures d'autorisations en cours, les travaux devraient débuter en 2024, pour une durée de quatre ans.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 21 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DCIRH, Samuel Debossens, chef a.i. de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes

LIENS

[EMPD](#)